



Le conseil municipal des jeunes a souhaité lors de sa dernière réunion marquer son passage par l'organisation d'une journée festive sur la commune afin de récolter des fonds pour une association d'enfants malades

Cette journée sera organisée le 25 Mars 2018 selon le programme suivant :

- * Cross le matin
- * Pique nique géant chacun amène ses spécialités et on partage
- * Concours de gâteaux suivi bien entendu d'une dégustation
- * Pour les plus jeunes une « boom » de 16h00 à 19h00



Si vous voulez les aider merci d'appeler au 06.87.50.07.45 ou directement à la mairie, toute aide nous sera précieuse.

Le CMJ compte sur votre présence pour permettre l'aboutissement de leur projet. Rendez-vous le 25 Mars à la salle des fêtes

ETAT CIVIL

Naissances

LASSALLE Ulysse le 1^{er} Juin

SOUBEAUX PRAZ Alexis le 9 Juillet

BEAUGE Léo le 21 Juillet

PAYET-DESRUISSEAUX Louise le 6 Septembre

Décès

PREVOT Marie-Thérèse le 1^{er} Mars

ADOLPH Guillaume le 16 Juillet

DAMBRUN Jean-Claude le 26 Octobre

LAGUEYTE Alain le 14 Novembre



BULLETIN MUNICIPAL LE TEMPLE MEDOC



MAIRIE

Téléphone 05.56.26.51.31

Mail : mairiedutemple@orange.fr

Site : www.mairie-le-temple.fr

AGENCE POSTALE

Téléphone 05.56.26.53.66



N° 56

JANVIER 2018

BLOC NOTES



Une tablette tactile est mise gratuitement à la disposition des usagers du Bureau de Poste. Elle permet l'accès aux services de la Poste

MAIRIE et AGENCE POSTALE

Jours et heures d'ouverture

LUNDI, VENDREDI	8H30-12H	16H-19H
MARDI, MERCREDI, JEUDI	8H30-12H	

Permanence Maire ou Adjoint :

Lundi 17h00 à 19h00

Numéros Utiles

URGENCES

SECOURS DEPUIS PORTABLE	112
SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE-GENDARMERIE	17
GENDARMERIE LACANAU	05.57.17.07.60
ENFANTS DISPARUS	116.000
RESEAU GARDE PHARMACIES	3237
DROGUE INFO SERVICE	0.800.21.13.13
ECOUTE ALCOOL	0.811.91.30.30
VIOLENCES CONJUGALES	3919
ENFANCE MALTRAITEE	119

DIVERS

ECOLE	05.56.26.51.82
CANTINE / A.P.S	05.56.26.57.50
DEPANNAGE EAU	09.77.40.11.17
DEPANNAGE ELECTRICITE	09.72.67.50.33
SALLE POLYVALENTE	05.57.70.91.43
CABINET MEDICAL	05.56.03.70.11

Olivier HALARD (Conciliateur de justice auprès du Tribunal d'Instance de Bordeaux pour le canton de Sud-Médoc) tient les permanences sur rendez-vous les deuxièmes et troisièmes mardi du mois, le matin, de 9h00 à 12h00 à la Mairie de Castelnau. Rendez-vous au 05.56.58.21.50 (Mairie de Castelnau).

Pour les clients de la Banque Postale :

- * Consulter ses comptes,
- * Effectuer des virements.

Pour tous les usagers :

- * Simuler des prêts à la consommation,
- * Prendre rendez-vous avec un conseiller,
- * Consulter les tarifs postaux (colis, lettres, ...),

Accès aux Services Publics

- Droits et démarches en lien avec les administrations,
- * Allocations familiales,
 - * Assurance maladie,
 - * Pôle Emploi,
 - * Légifrance (Textes de lois),
 - * Consultation du cadastre,
 - * Payer ses amendes,

Accès aux sites

- * Commune le Temple
- * CDC Méduillienne,
- * Bibliothèque Méduillienne
- * Pays Médoc

Démarches à effectuer dans votre Mairie uniquement sur rendez-vous au 05-56-26-51-31 ou mail mairiedutemple@orange.fr

- * Enregistrement des pactes de solidarité (PACS)
- * Urbanisme – Cadastre

SOMMAIRE

Le mot du Maire	3
Les dossiers du Conseil Municipal	4-7
S.I.R.P Le Temple Saumos – Accueil de loisirs	8
La vie Scolaire	9
La vie de la Commune	10-13
Infos Utiles	14-18
Informations Sociales	19
Vie Associative	20-21
Vie Paroissiale	22-23
CMJ – Etat Civil	24

Directeur de la Publication

Jean-Luc Pallin

Rédaction Photos et Réalisation
Commission Communication
Diffusion Gratuite Tirage 260 exemplaires

AVEC QUOI ?

Depuis 1905, et la Loi de séparation de l'église et de l'Etat, nos prêtres ne sont plus rémunérés par l'Etat. Le petit salaire qui leur est versé mensuellement par leur diocèse (moins de 1000€) provient pour partie du casuel (ce qui nous est demandé pour la célébration d'un mariage ou d'obsèques, choses qui ne se font pas tous les jours...), et des dons que nous voulons bien faire pour le Denier de l'Eglise (anciennement Denier du culte).

Nos prêtres, qu'ils soient en activité ou en retraite (à partir de 75 ans !) vivent donc en grande partie de ce que vous voulez bien leur donner par votre offre au **Denier de l'Eglise**. N'hésitez donc pas à faire un don au moyen d'une enveloppe que vous

trouverez dans chaque église ou via :

denier@bordeaux.catholique.fr (votre don sera alors déductible de l'impôt sur le revenu).

Notre paroisse fait partie du Diocèse de Bordeaux-Bazas. Ses dépenses et recettes sont gérées par l'Association Diocésaine de Bordeaux - 183 cours de la Somme - CS 21386 à 33077 Bordeaux - tél : 05.56.91.81.82

SITES INTERNET utiles, tapez :

secteur pastoral lège arès ([horaires et lieu des messes ainsi que toute la vie de notre secteur pastoral](#))

diocèse de bordeaux (pour tout ce qui est vie et action catholique).

Les brèves de notre Secteur pastoral

Notre curé a pris sa retraite : à 75 ans, Monsieur l'Abbé Dominique Le Grix de La Salle nous a quitté officiellement le 3 septembre 2017. Il habite maintenant, avec d'autres prêtres, dans le presbytère de l'église Saint Bruno de Bordeaux. De là, il veille plus facilement sur les âmes des morts du cimetière de La Chartreuse... Mais cela ne l'empêche pas, à l'occasion, de venir donner un coup de main à son successeur, sur notre Secteur !



Abbé Le Grix de La Salle

La pose et l'encensement de la Croix de St Damien dans notre église

Une nouvelle croix dans notre église : Dimanche 30 juillet, c'était le jour de la fête organisée par Les Amis de l'église du Temple. Au cours de la messe animée partiellement par une sympathique banda, le Père Omer Kawaya a béni la « Croix de Saint Damien » qui est désormais accrochée sur un pilier de notre église. Cette croix, très enluminée, fut l'objet d'un exposé de la part d'André Prouvoveur de Saumos. Elle a été ramenée d'Assise (Italie) par un groupe de pèlerins de notre Relais pastoral Le Porge – Le Temple – Saumos ; tout comme celles qui ont été accrochées dans les églises du Porge et de Saumos.

Des nouvelles de l'Abbé Gérard Dabadie : âgé de 87 ans, le Père Dabadie a eu de très graves ennuis de santé. Il est convalescent chez lui, mais ne pourra certainement plus reprendre les activités. Il prie pour nous tous. Prions pour lui !

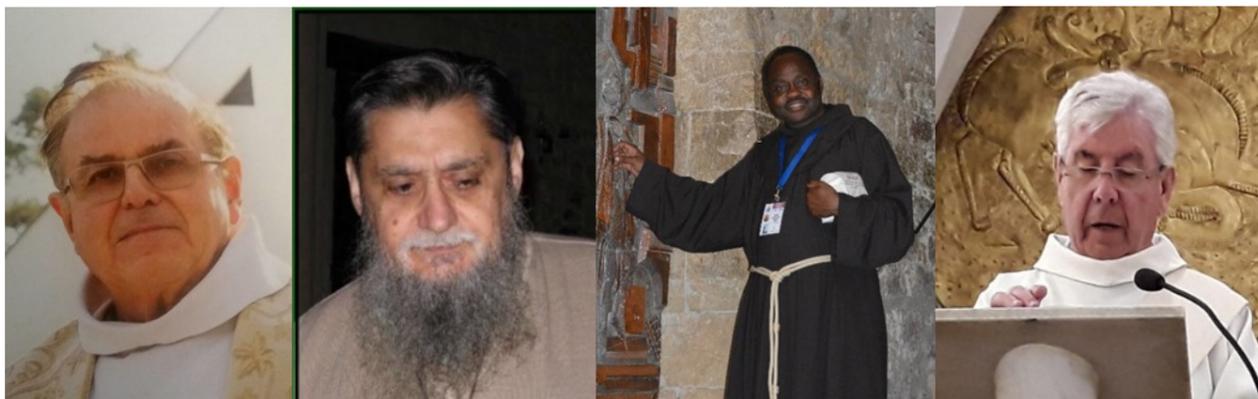
VIE PAROISSIALE

Mais que se passe-t-il donc dans notre Paroisse Saint Sauveur du Temple?

QUI ?

D'abord, elle est dirigée par un **seul prêtre en activité** : l'**Abbé Guy Météreau** (70 ans) qui est responsable de notre Secteur pastoral, allant de Saumos à la pointe du Cap Ferret (secrétariat : 05 57 70 48 05 à Petit Piquey). Son installation dans notre Secteur a eu lieu le dimanche 10 septembre 2017. Notre curé a encore la chance d'être appuyé dans ses fonctions par deux autres prêtres : l'**Abbé Yves**

Bouygue souffrant de quelques handicaps bien connus, mais toujours très, très dynamique ; et, pendant les vacances scolaires, par le **Père Omer Kawaya** qui est un moine franciscain d'origine congolaise (République Démocratique du Congo), préparant un doctorat en histoire de l'Eglise, à Rome. Ces 3 prêtres reçoivent également l'aide, à la belle saison, du Diacre Jean-Paul Perrot qui se partage sur l'année entre Bordeaux et notre Secteur.



Abbé Guy Météreau

Abbé Yves Bouygue

Frère Omer Kawaya

Diacre Jean-Paul Perrot

Pour Le Temple, ils sont épaulés par Joëlle ORNON (05 56 26 51 18), Maryse Nouette (05 56 26 51 08) et Evelyne Dané (05 56 26 56 63) qui s'occupent des services généraux de la paroisse ; André Prouvoyeur de Saumos (qui porte la communion aux malades et handicapés qui le demandent et préside les obsèques quand les prêtres ne sont pas disponibles (05 57 70 33 58), et Chantal Prouvoyeur de Saumos (préparation des messes et organiste).

Porge suivent les cours. Les inscriptions sont toujours possibles, à n'importe quel moment de l'année.

Obsèques religieuses : A bien savoir : une cérémonie d'obsèques religieuses n'est pas un sacrement. Ces cérémonies sont donc, dans la mesure du possible, présidées par un prêtre. Cependant, en cas d'indisponibilité de ceux-ci, elles sont présidées par des laïcs habilités, qui ont reçu une formation adaptée.

QUAND ?

Messes : vous trouverez les horaires et lieu des messes de tout notre Secteur pastoral soit à l'entrée de votre église, soit via Internet, en tapant : **secteur pastoral lège arès**.

Baptêmes, mariages (ce sont des sacrements) : des **délais de préparation** sont nécessaires **pour les baptêmes** (3 mois), **et pour les mariages** (9 mois). Ces délais vous servent à réfléchir, entourés d'autres personnes, aux sacrements que vous demandez, ainsi qu'à préparer la cérémonie (mais ce n'est pas vraiment le plus important).

QUOI ?

Bien entendu, nos prêtres sont à votre service : ils baptisent, marient, confessent, président les messes, vous écoutent et vous conseillent en cas de besoin, peuvent venir voir vos malades... prodiguent tous les **sacrements** de l'Eglise catholique.

Les **cours de catéchisme** pour les enfants (8 - 12 ans) sont assurés par Marie-Thérèse Boisvert (tél : 09 54 72 19 09). Ils se déroulent maintenant tous les mardis de 17H à 18H à la nouvelle salle paroissiale du Porge, « La Garenne » 02B, chemin de Geysaou. Actuellement, 3 enfants du Temple, 1 de Saumos et 4 du

LE MOT DU MAIRE



Chers concitoyens,

Les travaux de la salle des fêtes sont terminés, nous avons enfin renforcé la charpente ce qui nous a permis d'enlever les poteaux. Notre salle retrouve toute son ampleur. Dans le même temps, nous avons refait les sanitaires afin de répondre aux normes handicapés.

Notre médecin, Nadège LEMONNIER, a commencé son activité début décembre 2017, les travaux du local mis à disposition par la mairie étant terminés en temps et en heure. Vous pouvez venir découvrir ce nouveau cabinet médical.

Elle consulte sans rendez-vous les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 heures à 11 heures 30 et sur rendez-vous les lundi, mardi, jeudi, vendredi après-midi, et le mercredi. Vous pouvez prendre rendez-vous sur le site internet « DOCTOLIB » ou au 05.56.03.70.11.

UN GRAND PROJET SOCIO-CULTUREL :

Le conseil municipal a décidé, dans le cadre du réseau des bibliothèques « Médullien », d'ouvrir une ludobibliothèque à côté de la mairie. C'est un projet important et innovant sur le territoire de « La Médullienne ».

Vous trouverez dans ce lieu, bien sûr des livres, mais aussi 750 jeux que vous pourrez utiliser sur place ou emporter chez vous et ceci gratuitement. Cet espace sera un lieu de rencontre et de détente, où vous pourrez venir avec vos proches. Il accueillera également les enfants des écoles.

JE VOUS SOUHAITE UNE TRES BONNE ANNEE 2018.

PALLIN Jean-Luc

Pour cette réalisation, nous avons le soutien de la Communauté de Communes « Médullienne », de la bibliothèque départementale de prêt, de la Caisse d'Allocations Familiales et de l'Etat.

Prévision D'ouverture 1er Trimestre 2019.

LE TEMPLE MEDOC



LES DOSSIERS DU CONSEIL

TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE – DEMANDE DE SUBVENTION – PROGRAMME 2018

(Séance du 8 Septembre 2017)

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le devis estimatif pour les travaux de voirie communale (Route de Targon) qui s'élève à la somme de 34 400,00 euros HT soit 41 280,00 euros TTC.

Il précise qu'une subvention au titre du Fonds Départemental d'Aide à la Voirie Communale au titre du programme 2018 peut être obtenue du Conseil Départemental de la Gironde. Le montant de la subvention est de 35 % du montant HT des travaux plafonnés à 25 000,00 euros HT.

Le conseil municipal émet un avis favorable à la réalisation de ces travaux et autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de la Gironde.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE ROUTE DE LA POSTE, ROUTE DE LA CARREYRE

(Séance du 8 Septembre 2017)

Monsieur MAURIN Jean-Jacques présente les travaux qui sont estimés à la somme de 2 832,00 euros TTC. Le conseil municipal émet un avis favorable à la réalisation de ces travaux.

TRAVAUX EGLISE – VITRAUX ET TOITURE CHŒUR – DEMANDE DE SUBVENTION

(Séance du 8 Septembre 2017)

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal les devis estimatifs pour les travaux de l'église :

- vitraux : 10 802,50 euros HT soit 12 963,00 euros TTC,

- toiture : 4 614,62 euros HT soit 5 537,54 euros TTC, Soit un total de 15 417,12 euros HT soit 18 500,54 euros TTC.

Il précise qu'une subvention au titre du Patrimoine Rural non protégé peut être obtenue du Conseil Départemental de la Gironde. Le montant de la subvention est de 25 % du montant HT des travaux plafonnés à 120 000,00 euros. Les travaux de rénovation intérieure du chœur et du sol du chœur non éligibles à l'attribution d'une subvention pourront être pris en charge par l'Association des Amis de l'Eglise.

TRAVAUX MAIRIE (AMENAGEMENT PREAU, TOITURE MAIRIE)

(Séance du 8 Septembre 2017)

Monsieur le Maire soumet la construction d'un bâtiment administratif. Les membres du conseil municipal

proposent d'étudier la rénovation du bâtiment actuel et demande à Monsieur le Maire de prendre contact avec un architecte pour l'étude de ce dossier.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur ORTEGA PLAZA Julien, psychologue clinicien, a demandé la mise à disposition d'un local pour des consultations 2 jours par semaine. Il est décidé de louer une pièce de l'ancien logement communal pour un montant mensuel de 150,00 euros charges comprises. Aucun travaux ne sera réalisé par la commune.

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal le projet d'installation d'une ludobibliothèque sur la commune présenté par la Communauté de Communes « Médullienne ». Il propose l'aménagement du préau pour ce projet. Des subventions pourront être attribuées par la CAF de la Gironde, la DRAC, et la BDP. Le conseil municipal émet un avis favorable et autorise Monsieur le Maire à prendre contact avec un architecte pour la réalisation de ce projet.

DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'IME-CAT DU MEDOC – DECISION – AUTORISATION

(Séance du 8 Septembre 2017)

Monsieur le Maire, après avoir rappelé que le Schéma Départemental de Coopération Intercommunal de la Gironde adopté le 15 Décembre 2011 prévoit la dissolution du syndicat intercommunal de l'IME/CAT du Médoc à la date du 1^{er} Janvier 2018.

Il convient de délibérer et de se prononcer sur :

- la répartition des biens meubles, immeubles,
- la répartition de l'actif et du passif figurant sur le dernier compte administratif valant compte de clôture,
- le devenir des contrats,
- la répartition des personnels,
- la dévolution des archives.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, émet un avis favorable aux conditions de liquidation du Syndicat Intercommunal de l'IME/CAT du Centre Médoc et au transfert à l'ADAPEI de l'ensemble :

- des biens meubles, immeubles,
- de l'actif et du passif (compris des excédents de fonctionnement et d'investissement versés sous forme de subvention), conformément aux comptes administratifs et de gestion qui seront arrêtés au 31 Décembre 2017,
- des contrats : NEANT,
- des personnels : NEANT,



LES ANCIENS COMBATTANTS

Chers amis,

Ce traditionnel message de vœux est pour moi l'occasion d'avoir une pensée pour les membres de nos forces de sécurité qui en 2017 ont donné leur vie ou ont été blessés dans l'exercice de leur fonction.



La lutte contre l'insécurité est une mission de tous les jours sur notre sol comme lors d'opérations extérieures. La liberté d'aller et venir sur notre territoire national en toute sécurité est un droit fondamental. Toutes réformes, transformations, projets ou propositions de Loi ne peuvent avoir une quelconque utilité sans que la sécurité de nos concitoyens ne soit pleinement assurée. Espérons que nos dirigeants prennent conscience de cet état de fait et donnent les moyens à nos

militaires, gendarmes et policiers afin qu'ils assurent leur mission dans les meilleures conditions.

Notre association d'anciens combattants est là pour rendre hommage aux morts pour la France et rappeler que la paix n'est jamais définitivement acquise. Dans un monde instable, une Europe désunie, la France se doit d'être rassemblée et de nous rappeler la phrase lancée par le Général LECLERC « Pour le service de la France ne me dites pas que c'est impossible ».



Les membres du bureau s'associent à moi pour vous souhaiter une heureuse année 2018, bonheur, réussite, et santé.

Le Président Olivier HALARD



LES AMIS DE L'EGLISE

Chè(e)s ami(e)s Templais(es),

L'année 2017 est terminée, et bien que peu de réalisations aient eu lieu cette année, nous avons de nombreux projets pour la rénovation de notre église.

A l'étude pour 2018 la rénovation des vitraux de l'église ainsi que celle du toit au niveau du chœur. Le montant des travaux s'élèverait à 22 000 euros. Bien sûr, nous avons fait une demande de subvention auprès des pouvoirs publics et ferons réaliser ces travaux de tout ou partie en fonction de leur réponse.

Je crois savoir que des personnes pensent que nous ne faisons pas assez de travaux. Mais je dois vous rappeler que les travaux de bâtiments coûtent chers et il nous faut de ce fait attendre que la cagnotte grossisse afin de faire face aux nombreuses rénovations.

C'est bien sûr grâce à vos adhésions et aux participations à nos activités que nous arrivons à maintenir ce patrimoine communal, nous vous en remercions

Croyant ou non, nous avons besoin de votre adhésion (à partir de 30 euros). Ce bien culturel appartient à tous.

A votre demande, et après le succès des concerts dans notre église, nous en organiserons à nouveau un au début du printemps.

Pensez à réserver votre journée pour le repas de la St Sauveur prévu cette année le 29 Juillet.

Pour préserver notre patrimoine, venez encore plus nombreux nous retrouver.

Le bureau et moi-même vous présentent nos meilleurs vœux pour l'année 2018.

VIE ASSOCIATIVE



ANCIENS COMBATTANTS	HALARD Olivier	06.72.00.11.96
UNION SPORTIVE LE TEMPLE LE PORGE FOOTBALL	SEGNONES Bertrand	06.62.17.40.24
UNIONS PROPRIETAIRES CHASSEURS	MAURIN Gérard	06.33.33.61.69
ASSOCIATION D.F.C.I	MAURIN Jean-Jacques	06.89.93.05.58
ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE	MARTIN Pascal	05.56.26.57.29
FOL2FITNESS	JEANDEL Virginie	06.25.93.48..66
ASSOCIATION DES AMIS DE L'EGLISE ST SAUVEUR	BIESSE Jean-Pierre	06.85.43.79.38
ASSOCIATION DES AMIS DE LA LEBAUDE	CHAUTARD Didier	06.35.21.50.49



Bonjour à toutes et tous .
L'ensemble du bureau de L'ACST vous souhaite de
Bonnes Fêtes et une Bonne et heureuse Année pour
2018.

Venez nous retrouver prochainement dans les di-
verses manifestations que nous organiserons tout
au long de cette nouvelle année .

Le futur programme sera très prochainement visible
sur notre site .
N'hésitez pas à nous contacter pour nous soumettre
vos idées .

Le président Pascal MARTIN



LES DOSSIERS DU CONSEIL

- des archives, ensemble des documents budgétaires et administratifs afférents aux affaires du syndicat qui seront conservées dans les locaux sis Place du 8 Mai 1945 – 33112 SAINT LAURENT DE MEDOC.

QUESTIONS DIVERSES

(Séance du 8 Septembre 2017)

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'achat d'un destructeur de documents pour la somme de 535,00 euros HT.

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que le contrat aidé de Monsieur VEILLARD Jordan arrive à échéance le 10 Novembre 2017 et propose d'étudier la possibilité de procéder à son recrutement. Le conseil municipal émet un avis favorable.

INFORMATIONS DIVERSES

(Séance du 8 Septembre 2017)

Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé par Monsieur et Madame GALHARAGUE concernant les nuisances sonores dues au ball-trap. Madame HALARD demande si le site est dépollué régulièrement. Nous prendrons les dispositions nécessaires pour avoir ces renseignements.

Monsieur le Maire invite les membres du conseil municipal à participer à la réunion d'information sur le zéro phyto. La date proposée est celle du 10 Novembre 2017 à 14 heures à la Mairie.

Monsieur MAURIN Jean-Jacques informe le conseil municipal que les travaux d'épaveuse seront effectués le 18 Octobre 2017.

Madame DELUGIN Delphine fait une présentation de l'état des panneaux de signalisation implantés sur la commune. Il ressort qu'un grand nombre de panneaux sont à changer ou à refixer. Monsieur le Maire demande qu'une étude chiffrée soit réalisée et qu'il conviendrait de revoir la numérotation des rues. La question sera étudiée lors de l'élaboration du budget 2018.

PNR Médoc : Monsieur le Maire présente le projet de Parc Naturel Régional du Médoc et informe le conseil municipal que l'enquête publique aura lieu du 2 Octobre au 3 Novembre 2017. Le dossier est consultable sur le site pays-medoc.com.

MODIFICATION STATUTS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « MÉDULLIENNE »

(Séance du 27 Novembre 2017)

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la modification des statuts de la Communauté de Communes Médullienne, de nouvelles compétences étant attribuées à celle-ci :

- au titre de ses compétences obligatoires :

* Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) à compter du 1^{er} Janvier 2018 : étude, exécution et exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence, dans le cadre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux,

* Assainissement : à la date du 1^{er} Janvier 2020, la communauté de communes exercera au titre des ses compétences obligatoires la totalité de la compétence « assainissement » tant en ce qui concerne l'assainissement collectif, que l'assainissement non collectif. Cette dernière compétence sera exercée jusqu'à cette date au titre des compétences facultatives. Au 1^{er} Janvier 2020, la communauté de communes assurera la mission de collecte, de transport et d'épuration des eaux usées, ainsi que l'élimination des boues produites. Elle assurera également la mission de contrôle des raccordements au réseau public,

* Eau à compter du 1^{er} Janvier 2020 : production par captage ou pompage, protection du point de prélèvement, du traitement, du transport, du stockage et de la distribution de l'eau destinée à la consommation humaine,
- au titre de ses compétences optionnelles, à compter du 1^{er} Janvier 2018 :

* création, aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire,

* en matière de politique de la ville : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville, animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, programmes d'actions définis dans le contrat de ville,

* en matière de développement et d'aménagement sportif de l'espace communautaire : construction, aménagement, entretien et gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire,



LES DOSSIERS DU CONSEIL

* création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service au public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 Avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

ADOPTION RAPPORT CLECT

(Séance du 27 Novembre 2017)

Par délibération du 8 Novembre 2016, la communauté de communes « Méduillienne » a révisé ses statuts et pris de nouvelles compétences :

- les actions de développement économique : création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire,
- la promotion du tourisme, dont la création d'Offices de Tourisme,
- l'entretien, le nettoyage et la surveillance de la plage du Gressier (LE PORGE).

La CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) a donc étudié le transfert de charges de ces 3 compétences.

Au titre :

- de l'évaluation des charges pour le transfert de la compétence création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités : la CLECT retient la somme de 8 268,16 euros pour la commune de Le Porge et la somme de 5 101,44 euros pour la commune d'Avensan,

- de la promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme : la CLECT retient un produit net transféré de 17 672,17 euros,

- de l'entretien, du nettoyage et de la surveillance de la plage du Gressier au Porge : la CLECT retient la charge nette transférée de 196 009,49 euros.

Après présentation de ce rapport par Monsieur le Maire, le conseil municipal adopte celui-ci à l'unanimité.

MODIFICATION STATUTS SIAEBVELG

(Séance du 27 Novembre 2017)

Le Conseil Municipal, décide d'approuver les modifications statutaires du SIAEBVELG ainsi proposées ainsi que le projet de nouveaux statuts.

RÈGLEMENT CIMETIÈRE

(Séance du 27 Novembre 2017)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de fixer comme suit les durées et les tarifs des concessions au cimetière communal :

- concession pleine terre :		
- durée unique	15 ans	
- tarif	50 euros le m2	
- concession pour caveau :		
- durée	30 ans	
- tarif	80 euros le m2	
- durée	50 ans	
- tarif	120 euros le m2	
- colombarium (pour l'avenir) :		
- durée unique	15 ans	
- tarif	450,00 euros.	

D'autre part, le conseil municipal valide le projet d'arrêté relatif au règlement du cimetière communal.

RÉVISION DU PROGRAMME PLURIANNUEL DE GESTION DES HYDROSYSTÈMES DU BASSIN VERSANT DES LACS MÉDOCAINS ET SUR LA DEMANDE ASSOCIÉE DE DÉCLARATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (DIG)

(Séance du 27 Novembre 2017)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un avis favorable sur la révision du programme de gestion sur SIAEBVELG (2019-2028) et sur la demande de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) de ce projet.

Le conseil municipal émet un avis favorable à la construction d'un bâtiment (à but administratif, social, associatif...) et autorise Monsieur le Maire à prendre contact avec un architecte et à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet.

ACTIONS SOCIALES AU PROFIT DES FAMILLES, DES SENIORS, DES JEUNES

Vous traversez des moments de vie difficiles

Une **assistante sociale** de la Maison Départementale de la Solidarité et de l'Insertion (MDSI) peut vous recevoir pour vous apporter soutien et conseils.

Contactez la MDSI au **05 57 88 84 90**

Attention pour les ressortissants de la MSA, contactez en priorité cet organisme au 05 56 01 83 83.

Vous avez plus de soixante ans et rencontrer quelques difficultés dans les actes du quotidien,

Contactez le **05 56 99 66 99**

Vous êtes de retour d'hospitalisation et incapable des gestes du quotidien

Un **service d'Aide et de Soins à Domicile (AAPAM)** intervient, sur notre secteur,

Contactez le **05 56 73 19 50.**

La société « SALADE » située à AUDENGE, assure le portage des repas sur notre commune.

Contactez au **06 12 49 66 16.**

La Caisse d'Allocation Familiale (CAF) de la Gironde vous reçoit

Contactez au **0810 25 33 10**

Vous avez entre 16 et 25 ans et des problèmes, un conseiller de la **Mission Locale** vous reçoit au Porge sur rendez-vous, pour un entretien personnel et confidentiel.

Contactez le **05 56 41 06 12 – conact@mlmedoc.org**

Le Centre d'Information Jeunesse d'Aquitaine (**CIJA**) aide et informe les jeunes sur tout ce qui fait leur quotidien : l'enseignement, la formation professionnelle et les métiers, l'emploi, l'éducation permanente ...Allez sur le site internet du CIJA....

Faites une simulation sur le site **AMELI**

Une aide alimentaire ponctuelle peut vous être proposée par Les **restos du cœur** qui sont ouverts à Lacanau le lundi de 14H00 à 16H30. Vous devez vous faire inscrire au préalable.

Contact à Bordeaux pour connaître les modalités pratiques : **05 56 38 98 88**

Certains aménagements de logement peuvent être financés partiellement par l'**Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)**. **Contactez : 05 56 24 81 99**

De même, le **PACT Habitat et Développement de la Gironde (PACT HD 33)** vous aide à rester autonome dans votre logement en y apportant certains aménagements (baignoire transformée en douche, plus facile d'accès). N'hésitez pas à les appeler.

Contactez le **05 56 33 88 88 –**

info@pactdgirond.com

Dans le cadre de l'accès aux droits, la **Maison de la Justice et du Droit de Bordeaux** vous reçoit sur rendez-vous gratuit et confidentiel. Toutes les problématiques peuvent y être exposées : surendettement, huissier, avocat, droit du travail, notaire etc....

Contact : **05 56 11 27 10**

En cas de conflits familiaux, une aide pour revenir à une situation plus paisible peut vous être apportée soit par :

un **médiateur de la CAF**. **Contactez au 05 56 43 51 52**

L'**association Familles en Gironde**.

Contactez au **05 56 51 17 17**

Si vous rencontrez des problèmes de surendettement, **M. RIFFAUD** de cette même association, vous reçoit, sur rendez-vous, au CCAS de Lacanau.

Contactez au **05 57 17 08 20.**

RAPPEL NUMEROS D'URGENCE SOCIALE

SAMU SOCIAL : 115

ENFANCE EN DANGER : 119

VIOLENCE CONTRE LES FEMMES : 3919

SOS AMITIE : 118 712

Vous rencontrez des difficultés, vous êtes souffrant, seuls, isolé et inquiet, ou vous souhaitez des informations complémentaires,

N'hésitez pas à contacter la mairie au 05 56 26 51 31



Notre collectivité s'engage à améliorer ses pratiques d'entretien des espaces publics

Une démarche globale de revalorisation des espaces publics de la collectivité est en cours et c'est bientôt tout le Médoc qui suivra nos actions en faveur de la protection de la santé de ses habitants et de l'environnement



Ces modifications vont se mettre en place selon un plan de gestion différenciée. C'est une longue et ambitieuse démarche qui est mise en place sur nos espaces communaux. Elle se traduit par une étude de l'identité du paysage communal et la mise en valeur de certains sites, tout en rationalisant les moyens pour limiter l'impact sur l'environnement. Cette étude paysagère respectueuse de l'environnement passe notamment par une évolution des pratiques de gestion des espaces verts, l'adaptation des ouvrages publics à ce mode d'entretien, l'acquisition de matériel spécifique, le changement de mentalités

VOICI L'EXPLICATION DE CETTE DEMARCHE INNOVANTE :

Ce n'est donc pas une méthode d'entretien par défaut, mais la mise en place dans un service d'un programme permettant :

- de limiter la consommation de l'eau,
- d'aller jusqu'à la suppression définitive de l'utili-

sation des produits phytosanitaires,
- de concourir à la diminution des émissions de gaz à effet de serre,
- de développer une stratégie de communication,
- de préserver notre santé.
Cependant, cette démarche environnementale induit ponctuellement des changements visuels, le temps que les techniques alternatives aux produits chimiques se mettent en place. La présence d'herbes en centre-bourg sera peut-être un peu plus importante.

Le plan de gestion différenciée engagé par la commune est une minuscule goutte d'eau face à tous ces problèmes que notre environnement subit, mais c'est une réelle prise de conscience et une évolution des comportements. Chacun, à son niveau, peut contribuer à la préservation de la santé et de la ressource en eau pour ainsi léguer aux générations futures des espaces sains.



LES DOSSIERS DU CONSEIL

INFORMATIONS DIVERSES

(Séance du 27 Novembre 2017)

Le renouvellement de contrat aidé de Monsieur VEILLARD Jordan a été accordé pour une année supplémentaire.

Un Land Rover a été acheté au Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde par la commune pour la somme de 2 500,00 euros. Il sera utilisé pour les besoins de la commune et mis à la disposition de l'association DFCL pour la surveillance incendie.

Le repas des aînés aura lieu le 3 Février 2018 à 12h.

CONTRÔLE DES POINTS D'EAU INCENDIE

(Séance du 27 Novembre 2017)

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que jusqu'à maintenant le contrôle des points d'eau incendie était assuré par le SDIS de la Gironde gratuitement.

A compter de 2018 le SDIS de la Gironde propose soit :

De construire un partenariat bâti sur la base de l'ajustement volontaire des contributions calculées à partir de la population DGF 2017 et non DGF 2002.

Entraînant une augmentation de la contribution de 1017.00 euros et de continuer d'assurer gratuitement le contrôle des points d'eau.

Soit de réaliser ce contrôle pour un montant de 1050.00 euros (7 hydrants x 150.00 euros). Il a été décidé de ne pas donner suite.

PROJETS 2018

(Séance du 27 Novembre 2017)

Travaux d'aménagement du bourg - Création d'un cheminement piétons RD 107 - Demande d'une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (Programme 2018) : les travaux sont estimés à la somme de 60 579,50 euros soit 72 695,40 euros TTC. Madame LAGUEYTE précise qu'une subvention peut être sollicitée auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) d'un montant maximum de 35 % du coût des travaux HT, dans le cadre de travaux d'aménagement de bourg ayant pour objet la sécurité routière.

Une étude sera menée conjointement avec le Centre Routier Départemental de la Gironde.

SIAEP
Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau
Potable
SAUMOS—LE TEMPLE

Dans la perspective du transfert obligatoire de la compétence Eau à la CDC Médullienne en 2020, le SIAEP de Saumos - Le Temple a signé un avenant prolongeant de trois années le contrat de gestion signé avec Suez Eau France (ex Lyonnaise des Eaux) arrivant à échéance le 31 décembre 2017.

Cet avenant, qui ne modifie pas les termes du contrat initial, doit permettre de se donner le temps de préciser les conditions techniques et financières du transfert et de dresser un diagnostic du réseau ainsi qu'un état des lieux des besoins.

LE TEMPLE MEDOC



SIRP LE TEMPLE SAUMOS Ecole de la Lebade

POINT SUR LA RENTREE SCOLAIRE 2017-2018

(Séance du 8 Septembre 2017)

Monsieur le Président fait le point sur la rentrée scolaire : équipe enseignante, maintien des contrats aidés d'AVS-EVS, effectif scolaire qui s'élève à 111 élèves, soit 53 du Temple, et 58 de Saumos, mise en place du nouveau rythme scolaire, ouverture de l'ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement) le mercredi, restauration, personnel. Il est fait le point sur les travaux réalisés comme la plomberie et l'électricité, sur les travaux prévus tel que le carrelage mural de la plonge, ainsi que sur les transports scolaires. Madame DELUGIN soulève la possibilité de mettre en place une aide aux devoirs. Monsieur PALLIN indique que cette question est à l'étude au niveau de la CDC pour organiser éventuellement ce service pendant l'APS.

COURS DE NATATION

(Séance du 8 Septembre 2017)

Le créneau attribué est du 9 Avril au 24 Juin 2018 de 9h30 à 10h30, pour les classes de CP Madame AIMIER et de Madame DE OLIVEIRA, soit 24 élèves. En cas d'impossibilité de Monsieur DEBAYLE, pour l'encadrement des élèves, nous permettrons à Mon-

ACCUEIL DE LOISIRS

L'Accueil de loisirs l'Esquirou a ouvert ses portes les mercredis depuis la rentrée de septembre 2017 au sein du groupe scolaire de la Lebade au Temple. L'équipe d'animation composée de Myriam Hélias, Elisabeth Delcroix Botheman et dirigée par Anaïs Leal Veiga propose des animations dynamiques et variées en lien avec le projet pédagogique de l'année.

Les objectifs pédagogiques sont :

- *Eveiller la curiosité des enfants à leur territoire
- *Développer l'accueil de loisirs comme un pôle de loisirs culturels et sportifs
- *Encourager le lien avec les partenaires locaux

Depuis le début de l'année, divers projets ont vu le jour tel que :

« **La Grande Lessive** » : manifestation culturelle internationale, créations artistiques réalisés durant les temps périscolaires qui ont été exposées en suivant le principe de l'étendage du linge le jeudi 19 octobre, « **Le Portrait d'une époque** » : Le Temple dans les années 60 : rencontre intergénérationnelle pour découvrir la vie du village dans les années 60, nous avons poursuivi ces échanges par un après-midi convivial autour d'un loto (lots confectionnés par les enfants) et un goûter (sapin feuilleté chocolat et sablés

sieur VEILLARD Jordan ou à un parent bénévole de suivre la formation nécessaire.

EQUIPEMENT INFORMATIQUE

(Séance du 8 Septembre 2017)

Suite à l'obligation de remplacer le serveur qui est tombé en panne et dont le remplacement s'élève à la somme de 5 353,00 euros HT, l'équipement d'une nouvelle classe numérique avec un tableau interactif pour un montant de 4 200,00€ HT sera revu ultérieurement.

Une déclaration de sinistre auprès de GROUPAMA sera effectuée.

CONVENTION PORTANT PROTOCOLE DE MISE EN ŒUVRE DE LA TELETRANSMISSION DES ACTES DES COLLECTIVITES LOCALES

(Séance du 8 Septembre 2017)

Monsieur le Président propose au conseil syndical de prendre une convention pour la télétransmission des actes règlementaires à la Préfecture de la Gironde (délibérations, arrêtés, décisions, actes budgétaires

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, émet un avis favorable et autorise son Président à signer tous documents nécessaires.

réalisés le matin même par les enfants) le mercredi 20 décembre.

« **A la découverte de la Nouvelle Aquitaine** » : nous avons réalisé diverses activités sur le Médoc et la Dordogne,

Mise en place d'un « Vide jouets ».

En parallèle, nous avons proposé des jeux sportifs, une sortie culturelle au Pin Galant, des jeux de société avec des emprunts à la ludothèque de Lacanau, des livres avec des emprunts dans les bibliothèques du Réseau Médullien, des ateliers culinaires gourmands...

Et pour 2018 : nous poursuivrons nos découvertes en parlant de la vie rurale dans les landes de Gascogne : patrimoine, vie quotidienne dans les années 1900, agriculture,

Nouvel échange intergénérationnel à eu lieu le 17 janvier autour des contes de notre région avec l'intervenant Jean Loustic.

Nous prévoyons également de revisiter l'histoire de « **Roule galette** » à travers un théâtre d'ombre.

Et bien d'autres surprises encore...

LE TEMPLE MEDOC



INFOS UTILES

Permis de conduire , Carte grise



Des dé-

marches facilitées sans se rendre au guichet de la préfecture. Le document envoyé à votre domicile en un clic.

Le saviez vous ? Dans le cadre de la modernisation et de la simplification administratives, il n'est désormais plus nécessaire de se déplacer en préfecture pour le traitement des dossiers de permis de conduire et d'immatriculation de véhicules.

Toutes les procédures sont dématérialisées :
www.ants.gouv.fr

Je n'ai pas internet, comment puis je être aidé ?

Les points numériques

Pas question de laisser de côté ceux qui sont le plus éloignés des outils numériques. Notre objectif

est également

de garantir l'accès de tous les usagers au service public.

Ainsi, un point numérique est installé à l'accueil de la préfecture et dans les sous-préfectures, avec du matériel informatique permettant d'effectuer ses démarches en ligne, tout en garantissant la confidentialité et la sécurité des données personnelles saisies par les demandeurs.

Là, un médiateur numérique pourra vous accompagner dans vos démarches administratives.

Le 3939

Le 3939 est un service de renseignement administratif par téléphone. Il délivre des informations sur les droits, les obligations et les démarches à accomplir dans certains domaines.

La déchèterie

CONDITIONS D'ACCES

L'accès de la déchèterie est réservé :

Aux particuliers résidant sur la Communauté de Communes « Médullienne »

Aux professionnels domiciliés sur la Communauté de Communes « Médullienne »



- Les badges d'accès aux déchèteries pour les particuliers et les professionnels sont délivrés en Mairie. Formulaire à remplir et présentation d'un justificatif de domicile. (1 badge par foyer).

JOURS	HEURES OUVERTURE
LUNDI	8h00-12h00
MARDI	14h00-18h00
MERCREDI	8h00-12h00
JEUDI	14h00-18h00
VENDREDI	8h00-12h00
SAMEDI	8h00-12h00 / 14h00-18h00
DIMANCHE	8h00-12h00

LE TEMPLE MEDOC



INFOS UTILES

Votre mairie vous propose
« un nouveau service à votre service ».

Il s'agit de mettre en lien des familles, personnes ou entreprises locales qui proposent un travail ponctuel ou permanent, avec des personnes en recherche d'emploi. Vous recherchez quelqu'un, ponctuellement ou à l'année, par exemple pour :

- *Passer la soirée ou la nuit auprès d'une personne âgée en votre absence,
- *Récupérer votre enfant à l'école
- *Garder vos animaux, les nourrir,
- *Ramasser vos feuilles mortes,
- *Ranger votre bois,
- *Vous initier à l'informatique,
- *Apporter un soutien scolaire à vos enfants,
- *Organiser un goûter d'anniversaire, etc.....

Ou toutes autres tâches de ce style.....

Déposez votre demande en mairie en précisant Vos noms et téléphone, le descriptif de l'emploi, sa durée, sa période, le salaire horaire (minimum le smic) ou forfaitaire.

Elle sera rédigée sous forme d'une petite annonce anonyme, c'est-à-dire que vos coordonnées restent confidentielles.

La proposition sera diffusée sur le site Internet de la commune et affichée en mairie.

Les personnes intéressées par votre proposition se feront connaître en mairie et ce sont leurs CV et coordonnées qui vous seront transmises pour que vous fassiez votre recrutement.

Pour les particuliers il est possible de régler par **Chèque Emploi Service Universel (CESU)**. Ce moyen de paiement est simple. Vous vous inscrivez auprès de votre banque et vous recevez un carnet CESU pour faire vos déclarations mensuelles.

Ou directement sur Internet sur le site www.cesu.urssaf.fr

Pour toutes informations à ce sujet n'hésitez pas à contacter la mairie ou Bérengère GAS-SIAN pour vous accompagner dans vos démarches.

N'hésitez pas ! Votre quotidien risque d'être plus simple.....

La bibliothèque

Réservez un document d'un clic et faites-le venir au plus près de chez vous !

Toutes les semaines, une **biblionavette** fait le tour de la Communauté de Communes pour prendre et rendre les documents réservés. Elle passe également par les mairies d'Avensan, de Moulis-en-Médoc et du Temple. Ainsi, tout le monde peut accéder au service sans avoir besoin d'une voiture !

Comment ça marche ? Tout d'abord, vous devez être inscrit(e) dans une bibliothèque du réseau. Vous recevez par mail vos identifiants pour vous connecter au compte lecteur. Si vous n'avez pas d'adresse mail, demandez aux bibliothécaires de vous communiquer un identifiant et un mot de passe. Vous pour-

rez les modifier par la suite.

Faites votre choix sur le catalogue en ligne et réservez les documents qui vous intéressent sans tenir compte du lieu où ils se trouvent. Choisissez le site dépositaire qui vous convient le mieux. Vérifiez notamment les horaires d'ouverture de chacun sur ce site.

Quand le document sera arrivé à destination, vous serez prévenu (e) par mail ou par téléphone. Vous aurez **deux semaines** pour venir le chercher.

Les DVD, les nouveautés et les documents « consultables sur place uniquement » ne peuvent pas être acheminés par la navette.

LE TEMPLE MEDOC



LA VIE SCOLAIRE

Débutée le 4 septembre la rentrée a connu quelques changements. L'école est rattachée à une circonscription nouvellement créée : Sud-Médoc. Les horaires ont également été modifiés, avec un retour à la semaine de 4 jours à 6h de classe. Pour cette année 2017-2018, l'équipe enseignante est demeurée quasiment inchangée : M^{me} Rongier prenant le poste de M^{me} Lang, le mardi en CM1-CM2.

Un grand nombre de projets ont été reconduits :

- L'enseignement de la natation, avec 8 séances pour les CP-CE1, d'avril à juin, à la piscine d'Andernos.
- Le projet de classe de découverte Usépiades, pour la classe de CP-CE1, au domaine départemental d'Hostens, pour pratiquer des activités sportives et de pleine nature pendant 3 jours au mois de mai ou juin.

- Le projet départemental « Archéologie à grande vitesse » pour la classe de CE2-CM1.

Du théâtre pour la CM1-CM2 qui se concrétisera avec une représentation à la salle des fêtes de Saumos le vendredi 6/04.

Des sorties ont été organisées depuis septembre, sans participation financière des parents :

- Sorties pour la classe de TPS-PS-MS à Saumos (étude de la transhumance des moutons le 5/10 et bibliothèque le 7/12).

- Sorties pour la classe de GS-CP à Bordeaux (Cap Sciences le 23/11 et Mini-concert au Fémina le 11/12).

- Sorties pour la classe de CE2-CM1 à Bordeaux (Jardin public et Musée d'Aquitaine le 12/10) et à Mérignac (spectacle musical au Pin Galant le 27/11).

Sorties pour la classe de CM1-CM2 à Bordeaux-Caudéran (Fables de La Fontaine théâtralisées le 13/10) et au Teich (rencontre interclasses de rugby le 19/10).

Pour les sorties de classes, en demi-journée ou à la journée, le SIRP assure le transport avec le bus blanc (35 places), et la coopérative de l'école prend à sa charge les entrées des différents spectacles.

Enfin, comme tous les ans, les enfants de l'école accompagnés de leurs parents ont été invités à participer aux cérémonies du 11/11 aux monuments aux morts de Saumos et de Le Temple.

L'association sportive USEP a redémarré, pour la huitième année consécutive.

Avec les changements d'horaires de l'école, les activités sportives régulières débutent à 16h30 le vendredi. Elles se terminent à 18h. Elles sont pratiquées par 32 enfants licenciés, du CE1 au CM2. L'association USEP compte également 15 adultes licenciés (parents et enseignants) qui encadrent les activités du vendredi, selon leurs disponibilités, et accompagnent le groupe lors des sorties prévues au calendrier. La première a eu lieu au cross de Gujan-Mestras, le samedi 25/11 (en matinée) ; la journée s'est poursuivie avec la découverte (pour certains) de la dune du Pyla.

Lors de la dernière semaine avant les fêtes, « L'idole des jeunes », dans son habit rouge et blanc, est venu à l'école apporter à chaque enfant un livre cadeau du SIRP. Un spectacle leur a également été offert par la coopérative, avant le traditionnel repas de Noël. Enfin la soirée de Noël a eu lieu le vendredi soir des vacances, à la salle des fêtes de Le Temple, avec le concours de l'association LAEL (« Les Amis de l'Ecole La Lebadé »). Débutée par un marché gourmand (chocolats et confiseries confectionnés dans les classes), la soirée s'est poursuivie avec la chorale des élèves. La fête de l'école aura lieu le 29 juin 2018.

Bonne et heureuse année 2018

Le directeur



LA VIE DE LA COMMUNE

Animées par le réseau médullien des bibliothèques, diverses activités se déroulent cet automne sur notre territoire. Le thème choisi cette année est « LE PORTRAIT ». Dans ce contexte, nous avons décidé de participer à ce projet et nous avons choisi de faire le portrait de notre village. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur un film amateur, prêté par M. Jacques ROBERT, que nous remercions chaleureusement pour nous avoir permis de l'utiliser. Tourné à la fin des années 1950, ce film retrace le portrait de notre village et de ses habitants à cette époque.



ments d'échanges, qui les ont replongé dans leur jeunesse. Ces personnes nous ont prêté les outils qu'ils utilisaient et nous les avons exposés le soir de la diffusion du film. Merci à tous de leur participation active.

La projection a donc eu lieu à la salle des fêtes le vendredi 6 octobre. Plus de cent personnes y ont assisté et ont partagé le verre de l'amitié à l'issue et les délicieuses merveilles préparées si gentiment par Mme Maryvonne LAGUEYTE

En amont, depuis la rentrée scolaire nous avons travaillé sur ce thème avec les enfants et la directrice du centre de loisirs, Anaïs VEGA, qui se sont beaucoup investis dans cette action. Ils ont cons-



truit une très jolie bergerie et ses petits moutons dans un paysage arboré. Un grand bravo à Anaïs et aux enfants.

Et c'est ainsi que Mesdames Denise GASSIAN, Maryvonne LAGUEYTE et Maryse NOUETTE et Monsieur Jean GASSIAN sont venus rencontrer les enfants pour leur parler de leur travail, de leurs activités et de leurs vies à cette époque. Les enfants étaient heureux de discuter avec leurs aînés qui eux-mêmes, ont apprécié ces mo-

Certains d'entre vous n'ont pu assister à la projection et le regrettent. Contactez la mairie pour faire part de votre souhait d'avoir une rediffusion. Si les demandes sont conséquentes nous organiserons une nouvelle projection.

De même si vous souhaitez avoir une copie de ce film, faites vous connaître en mairie et nous regrouperons les demandes.

Ceci nous a donné l'envie de recommencer ce type d'action.

Vos idées et/ou envies sont les bienvenues.



Lancement de la campagne de contrôle de bon fonctionnement des installations d'assainissements non collectif sexistantes

Par délibération du 1^{er} septembre 2004, la Communauté de Communes Médullienne a reçu compétence en matière de contrôle des assainissements non collectifs. Une première campagne de contrôle des systèmes d'assainissements non collectifs a été réalisée entre 2005 et 2010. Il est donc temps de lancer la nouvelle campagne !

Ces contrôles auront lieu sur notre commune au cours de l'année 2018 et en 2019.

La régie du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de la Communauté de Communes Médullienne relance à partir de cette année sa campagne de contrôle de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif. Elle concerne 2000 habitations sur l'ensemble des 10 communes du territoire de la CdC et sera répartie sur 5 années.

Rendu obligatoire par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, le contrôle des installations d'assainissement non collectif est un véritable enjeu pour la salubrité publique et la préservation de l'environnement. En effet, il permet de vérifier que les eaux sont dépolluées avant d'être rejetées dans le sol et donc dans les ressources en eau.

Les tarifs en vigueur

Comme pour l'assainissement collectif, des redevances ont été définies et s'appliquent après le contrôle :

Type de contrôle		Tarif
Contrôle de l'existant		85 €
Contrôle dans le cadre d'une vente		125 €
Installation Neuve	Contrôle du dossier de conception	30 €
	Contrôle de réalisation des travaux	55 €

Le SPANC c'est également :

- L'instruction des dossiers de conception d'assainissement dans le cadre d'une construction neuve ou d'une réhabilitation
- La vérification de la conformité des travaux
- Le contrôle des systèmes d'assainissements non collectifs dans le cadre d'une transaction immobilière
- Un rôle de conseil auprès des usagers

Pour contacter le SPANC :

E-mail : ethibault@cdcmduillienne.fr

Tel : 05.56.58.65.20

LE TEMPLE MEDOC



INFOS UTILES

**Jeunes lycéens étrangers
Allemands, Italiens, Mexicains
cherchent une famille d'accueil**

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :

Géraldine MILON LEROY – Gironde

05.56.26.10.53 / 06.60.27.92.92

gemilonleroy@live.fr

**AAPAM
Association pour Aider, Prévenir, et Accompagner
en Médoc**

L'Association pour Aider Prévenir et Accompagner en Médoc (AAPAM) intervient sur le territoire du Médoc et vous propose :

- son Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD),
- son Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD),
- son Service Santé Autonomie Médoc (SAM).

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la responsable de secteur Charlotte REVERBEL au 05.56.73.19.58 ou de Bérengère GASSIAN au 05.56.26.51.31.

Cette association est également un employeur important de notre secteur géographique. Consultez le petit flyer ci-dessous.



LE TEMPLE MEDOC



LA VIE DE LA COMMUNE



Joli moment intergénérationnel organisé par Fiona et Manon deux jeunes du CMJ qui ont mis en œuvre un de leur projet de campagne : qui était de s'engager auprès des personnes âgées. Le 17 décembre était organisé un goûter de Noël entre les enfants du centre de loisirs et des séniors de notre commune. Ils ont participé à un loto et au partage des gâteaux réalisés par les enfants un bon moment de convivialité. Un grand merci à Bérengère Gassian et Anaïs qui ont piloté toute cette organisation.



Elus et employés communaux se sont réunis lundi 11 Décembre autour de Yannick GAC, facteur de notre commune, à l'occasion de son départ en retraite. Jean-Luc PALLIN, Maire, a rappelé la carrière de cet agent, qui après avoir commencé à Paris est arrivé sur le Temple en 1991 où il a exercé pendant 26 ans. Yannick GAC a passé ces années à être le messager « et plus encore » des habitants de notre commune. En effet, souligne Jean-Luc PALLIN, Yannick s'est toujours montré «quelque peu précurseur en matière d'aide aux personnes » Nathalie BOMPAIN, notre agent postal a remis à Yannick le diplôme de reconnaissance de le Temple pour toutes ces années au service de la commune.

Cette cérémonie s'est terminée autour d'un sympathique pot de l'amitié.





REPAS DES AINES



11 NOVEMBRE

Pêle-mêle vie de la commune



ST SAUVEUR



SORTIE ANCIENS COMBATTANTS